



Les foyers
et services
pour jeunes
travailleurs
en Ile-de-France



URFJT Ile-de-France

Programme 2012

des FORMATIONS

organisées par l'URFJT IDF

Union régionale des foyers et services pour jeunes travailleurs en Ile-de-France

Actualisation juin 2012

Équipes de direction
Équipes socio-éducatives
Équipes administratives et techniques

Des FJT adhérents de l'URFJT IDF en priorité,
et, au-delà, de toute structure que ces formations pourraient intéresser.

Contact : Adeline de Lépinay, responsable du pôle socio-éducation, 01 42 16 86 66, a.delepinay@fjt-idf.fr



Acteur du réseau UNHAI et de son
organisation en unions régionales

URFJT Ile-de-France

10-18 rue des Terres-au-curé, 75013 Paris / Tel : 01 42 16 86 66

Siret : 318069481 00063

N° d'organisme formateur (déclaration d'activité) : 11 75 38 802 75

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES À NOS MÉTIERS

L'URFJT Ile-de-France réunit, au sein d'une Union régionale, 37 associations gestionnaires de 77 FJT.

En tant qu'organisme de formation, l'URFJT propose à ses adhérents en priorité, mais également au-delà, un programme de formations spécialisées dans les métiers propres aux Foyers de Jeunes Travailleurs.

Les actions de formation mises en œuvre chaque année par l'Union régionale couvrent les secteurs suivants : le logement des jeunes, l'accueil et l'accompagnement des jeunes, les différentes fonctions et missions spécifiques assurées dans les FJT, le Projet social, le Projet éducatif, le pilotage du projet, les partenariats, etc.

Le choix des formations qui sont proposées chaque année par l'URFJT Ile-de-France est fait par la Commission socio-éducative de l'Union régionale. Celle-ci est composée de professionnels des résidences FJT, de membres de l'Union régionale. Elle se réunit tout au long de l'année, afin notamment d'élaborer un plan de formation à l'attention des équipes des FJT.

Pour l'année 2012, l'Union régionale Ile-de-France propose 9 actions de formation. Le programme permet à chaque professionnel, que sa mission soit technique, administrative, éducative ou d'encadrement, de s'inscrire dans au moins l'une des formations proposées.

Les sessions sont organisées dans le cadre de la Formation professionnelle continue. Une convention sera signée entre l'URFJT et l'employeur des salariés formés.

Suite aux évolutions des possibilités et modalités de financement de l'OPCA du secteur (Uniformation), l'URFJT n'est plus en mesure de proposer l'ensemble du programme de formation dans le cadre des opérations groupées. La majorité d'entre elles sont désormais ouvertes aux inscriptions individuelles, lesquelles peuvent être prises en charge par l'OPCA de l'employeur. Deux formations, réalisées par des formateurs internes, sont néanmoins proposées dans le cadre des opérations groupées.

CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

- Les thèmes sont spécifiques à nos métiers, décidés par la Commission socio-éducative de l'URFJT
- Le tarif est inférieur aux barèmes d'Uniformation, ce qui permet un remboursement total des frais par Uniformation aux structures (à condition d'avoir déposé préalablement une Demande d'Aide Financière auprès de votre OPCA, et que celle-ci ait été acceptée)
- Les formations se déroulent dans les FJT du réseau francilien accessibles en métro.
- Le nombre maximal de stagiaires pour chaque formation est de 20.

RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS

L'URFJT propose 9 sessions de formation réparties de mai à décembre 2012 :

		Public	Durée (jours)	2012					Prix / stagiaire	Mode de financement
				Mai	Juin	Oct.	Nov.	Déc.		
A1	Appréhender les problématiques éthiques qui traversent les fonctions de direction en FJT	Direction	2			11-12			500 €	Déposer une Demande d'Aide Financière auprès de votre OPCA
B1/1	Réagir face à la souffrance psychique des résidents	Equipes SE *	2		18-19				500 €	
B1/2	Réagir face à la souffrance psychique des résidents	Equipes SE *	2					3-4	500 €	
B2	Concevoir un projet et l'écrire pour répondre à un appel à projets	Equipes SE *	4				12-13	10-11	1 000 €	
B3	Accompagner les résidents vers le logement autonome	Equipes SE *	2	21-22					500 €	
C1	Gérer les situations délicates et prévenir les conflits – Niveau 1	Tous	2		4-5				500 €	
C2	Gérer les situations délicates et prévenir les conflits – Niveau 2	Tous	1			9			250 €	
OG-1	Cadre d'intervention des FJT en matière d'habitat	Direction	1		19				Prise en charge directe par Uniformation (= opération groupée)	
OG-2	Cadre d'intervention des FJT en matière d'accompagnement socio-éducatif	Equipes SE	1			18				

* Équipes socio-éducatives

Deux modes de financement :

- **Formations A1, B1/1, B1/2, B2, B3, C1 et C2**

Pour ces 7 formations, vous devez déposer une Demande d'Aide Financière auprès de votre OPCA (Uniformation ou autre), afin de vous faire rembourser d'intégralité des frais de formation (frais d'inscriptions + frais annexes).

⇒ Tous les détails dans la fiche « Marche à suivre pour faire financer vos formations »

- **Formations OG-1 et OG-2**

Les frais pédagogiques de ces 2 formations sont pris en charge directement par Uniformation pour les structures de moins de 50 salariés, dans le cadre des opérations groupées. Il n'y a donc pas de frais d'inscription à avancer pour ces structures. Les frais annexes peuvent être remboursés par Uniformation après que la formation ait eu lieu.

Pour les structures de plus de 50 salariés et pour les structures non adhérentes à Uniformation, l'inscription est possible mais payante (et remboursable dans les mêmes conditions que les formations hors Opérations groupées).

FICHE D'INSCRIPTION

À renvoyer avec le chèque d'inscription (sauf opérations groupées) à :
URFJT IDF – 10-18 rue des terres-au-curé – 75013 Paris

STAGIAIRE

Nom - Prénom : _____

Fonction : _____ Mail direct : _____

STRUCTURE « EMPLOYEUR » :

Dénomination : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Numéro ICOM Unifformation : _____ À défaut, OPCA : _____

FORMATION(S) CHOISIE(S)

Cocher la ou les formations choisies :

	A1	Appréhender les problématiques éthiques dans les fonctions de direction en FJT	11-12 oct
	B1/1	Réagir face à la souffrance psychique des résidents	18-19 juin
	B1/2	Réagir face à la souffrance psychique des résidents	3-4 dec
	B2	Concevoir un projet et l'écrire pour répondre à un appel à projets	12-13 nov + 10-11 dec
	B3	Accompagner les résidents vers le logement autonome	21-22 mai
	C1	Gérer les situations délicates et prévenir les conflits – Niveau 1	4-5 juin
	C2	Gérer les situations délicates et prévenir les conflits – Niveau 2	9 oct
	OG-1	Cadre d'intervention des FJT en matière d'habitat	19-juin
	OG-2	Cadre d'intervention des FJT en matière d'accompagnement socio-éducatif	18-oct

POUR LES FORMATIONS A1, B1/1, B1/2, B2, B3, C1 et C2

- Envoyer à l'URFJT cette fiche d'inscription, et joindre un chèque correspondant aux frais pédagogiques. Celui-ci ne sera encaissé que si la formation est confirmée.
- Faire la Demande d'aide financière auprès d'Unifformation
⇒ Cf. « Marche à suivre » sur la double page suivante)
- Vous recevrez, dans les semaines qui précèdent la formation, une convention de formation avec l'URFJT
- En cas de refus de financement par votre OPCA, vous avez la possibilité d'annuler sans frais votre inscription (merci de nous prévenir le plus tôt possible au 01 42 16 86 66)

POUR LES FORMATIONS OG-1 et OG-2

- Si votre structure comporte moins de 50 salariés et est adhérente à Unifformation :
⇒ Envoyer à l'URFJT cette fiche d'inscription en précisant bien le numéro ICOM de votre structure
- Sinon : suivez la même procédure que pour les formations ci-dessus

Renseignements : Adeline de Lépinay, responsable du pôle socio-éducatif, 01 42 16 86 66, a.delepinay@fjt-idf.fr



MARCHE À SUIVRE POUR FAIRE FINANCER VOS FORMATIONS

Cette fiche concerne :

- Les adhérents à Uniformation
- Qui ont entre 1 et 49 salariés
- Et qui souhaitent faire financer une ou plusieurs des formations suivantes : A1, B1/1, B1/2, B2, B3, C1 et C2

Cette fiche ne concerne pas :

- Les adhérents à Uniformation ayant plus de 50 salariés : prendre contact avec Uniformation
- Les non-adhérents à Uniformation : prendre contact avec votre OPCA
- Les formations OG-1 et OG-2, dont le financement est pris en charge directement par Uniformation (cf. fiche d'inscription)

Les tarifs des formations proposées par l'URFJT sont inférieurs aux barèmes d'Uniformation.
Les frais pédagogiques pourront donc vous être totalement remboursés par Uniformation.
 sous réserve d'obtenir l'accord préalable de financement (cf. ci-dessous)
 Les frais annexes pourront de même être remboursés.

Au plus tard un mois avant le démarrage de la formation :
Faire une « demande d'aide financière PLAN » auprès d'Uniformation.

Vous trouverez le formulaire comme suit :

- Rendez-vous sur le site d'Uniformation : www.uniformation.fr
- Allez dans votre Espace Adhérent (cliquer dans la colonne de gauche)
- Entrez votre numéro ICOM
- Allez dans la rubrique « Télécharger mes dossiers de formation »
- Et choisissez le document « Demande d'aide financière PLAN »

Pour remplir le formulaire :

- Rubrique « Organisme de formation »
 - N° de déclaration d'activité : 11 75 38 802 75
 - N° de Siret : 318069481 00063
 - Raison sociale : URFJT Ile-de-France
 - Adresse : 10-18 rue des Terres au Curé
75013 Paris
 - Tel : 01 42 16 86 66
- Rubrique « Action de formation »
 - Intitulé : Noter le titre de la formation
 - Dates
 - Durée : 7h pour les formations d'une journée
14h pour les formations de 2 jours
28h pour les formations de 4 jours
 - Lieu de la formation : Paris, 75000

- Rubrique « Aide financière demandée »

Coût pédagogique :

Pour les entreprises exonérées de TVA, montant TTC :

250 € pour les formations d'une journée

500 € pour les formations de 2 jours

1000 € pour les formations de 4 jours

Rémunération du personnel en formation : pour les formations courtes, elle ne sera pas prise en charge, inutile donc de remplir...

Frais annexes de formation : Vous pouvez noter une estimation prévisionnelle, sachant que les plafonds sont les suivants :

23 € par repas (1 repas par jour si formation d'une journée, 2 repas par jour si hébergement)

90€ par nuitée

Billet seconde classe SNCF

En région parisienne : 10€ par trajet

En voiture (dans le cas où le train s'avère un moyen inadapté) : 0,56 € / km

Les frais vous seront remboursés au réel, en sachant que vous n'aurez pas à fournir les justificatifs mais qu'ils pourront vous être demandés pour contrôle a posteriori. Conservez donc les justificatifs !

Envoyez par courrier à Unifformation IDF, 1 rue des Citeaux, 75012 Paris

- Le formulaire de « demande d'aide financière » rempli
- Le programme et le devis (= la page du présent catalogue correspondant à la formation souhaitée)
- Un courrier de l'employeur justifiant de la pertinence du choix de la formation
- Pour les structures de 10 à 49 salariés : une copie du plan prévisionnel de formation de l'année en cours

Si votre demande est acceptée

Vous recevrez :

- Une lettre vous confirmant l'engagement financier d'Unifformation
- Un formulaire de « demande de remboursement » des dépenses de formation (coût pédagogique, frais annexes...), qui sera à envoyer à Unifformation IDF après la formation

Si votre demande est refusée, vous en serez informés par courrier.

Après la formation : faites votre demande de remboursement

Envoyez au plus vite par courrier à Unifformation IDF, 1 rue des Citeaux, 75012 Paris

- Le formulaire de « demande de remboursement » rempli
- La facture originale
- L'attestation de présence, que vous aurez pris soin de faire signer par le stagiaire

A1

**APPRÉHENDER LES PROBLÉMATIQUES ÉTHIQUES
QUI TRAVERSENT LES FONCTIONS DE DIRECTION EN FJT**

ÉQUIPES DE DIRECTION

Jeudi 11 et vendredi 12 octobre 2012

OBJECTIFS

- Favoriser une meilleure prise en compte des personnes dans sa pratique professionnelle
- Interroger le sens des missions menées
- Contribuer au questionnement de professionnels sur les sujets touchant à l'éthique. Leur permettre d'apporter des réponses.

CONTENUS

Interroger l'éthique

Qu'est-ce qu'une question éthique ?

Proximité et différences en éthique, morale et déontologie : sur un plan conceptuel et sur un plan stratégique.

Éthique au singulier et éthiques au pluriel.

Éthique et rapport à la loi.

Éthique, responsabilité personnelle et engagement social.

Interroger la fonction de direction

La fonction de direction, à la fois souveraine et nécessairement à risques, objectivement et subjectivement dépendante.

Avec quoi dirige-t-on, toujours, de fait ?

En quoi, comment, pourquoi la fonction de direction mobilise-t-elle des enjeux éthiques ?

Rôle de la direction en matière de « bonnes pratiques » :

INTERVENANT

Saül Karz, philosophe-sociologue-consultant, réseau Pratiques sociales

DEVIS

Prix par personne pour les 2 jours :

500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

B1

**RÉAGIR FACE À LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE
DES RÉSIDENT-E-S EN FJT**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

Au choix :

Groupe 1 : lundi 18 et mardi 19 juin 2012

Groupe 2 : lundi 3 et mardi 4 décembre 2012

OBJECTIFS

- Mieux appréhender les manifestations possibles de souffrance psychique des résidents
- Identifier ses propres représentations par rapport aux troubles psychiques
- Réfléchir et savoir adapter son positionnement professionnel en fonction de la pathologie dont souffre le résident
- Analyser les conditions permettant des partenariats pertinents

CONTENUS

Les manifestations de souffrance psychique et leur repérage

Quel travail possible au quotidien ?

Comment orienter le jeune ?

INTERVENANTE

Christiane Balasc, psychologie clinicienne, analyste et formatrice

DEVIS

Prix par personne pour les 2 jours :

500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

LIEU pour le groupe de juin

FJT Relais Accueil

21 rue des Malmaisons – 75013 Paris

Horaires : 9h – 17h

Déjeuner à la charge des stagiaires

B2

**CONCEVOIR UN PROJET,
ET L'ÉCRIRE POUR RÉPONDRE
À UN APPEL À PROJETS**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

Formation de 2 fois 2 jours
Lundi 12 et mardi 13 novembre
+ lundi 10 et mardi 11 décembre 2012

OBJECTIFS

- Savoir clarifier les enjeux et les objectifs d'un projet d'action
- Connaître quelques notions de base de communication écrite
- Savoir adapter son écrit en fonction de l'interlocuteur ou du contexte à qui il est destiné, en particulier dans le cadre d'appels à projets

CONTENUS

Définir les objectifs et écrire un projet

- De la finalité aux objectifs opérationnels
- Objectifs de travail du professionnel et objectifs du projet
- Comment formuler les objectifs ?
- Règles de la communication écrite

Présenter son projet dans le cadre d'un appel à projets

- Analyse du cahier des charges des appels à projets
- Rédaction du plan et réflexion sur les modifications à apporter pour répondre à l'appel à projet sans dénaturer le projet initial

INTERVENANTE

Florence Cosnier, formatrice et consultante

DEVIS

Prix par personne pour les 4 jours :

1000 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

B3

**ACCOMPAGNER LES RÉSIDENT-E-S
VERS LE LOGEMENT AUTONOME**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

Mardi 22 mai 2012 + 2^{nde} date à fixer

OBJECTIFS

- Connaître la législation liée au logement
- Savoir évaluer la situation d'un résident dans le cadre d'une recherche de logement autonome, et l'aider à construire un projet logement cohérent
- Se doter d'un socle de connaissances suffisant en matière de logement pour pouvoir informer le résident dans sa recherche
- Savoir où trouver l'information pertinente
- Se doter d'outils / supports utiles à l'accompagnement du résident
- Identifier localement les acteurs ou partenaires ressources concernés par la question du logement, et comprendre leurs logiques d'intervention

CONTENUS

Jour 1 (initialement prévu le 21 mai : décalé à une date ultérieure avant fin juin)

- Les différents types de logements locatifs
- Les aides à la personne dans le domaine du logement
- Les relations contractuelles locataire / propriétaire

Jour 2 :

- Présentation d'un CLLAJ
- Quizz logement des jeunes : information / débat
- Cas pratiques

INTERVENANTS :

- Un-e représentant-e de l'ADIL 92
- Richard Tellier, coordonateur du CLLAJ de Saint-Quentin-en-Yvelines

DEVIS :

Prix par personne pour les 2 jours :

500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

LIEU :

FJT les Jeunes de la Plaine

6 rue Charlot, 92130 Issy-les-Moulineaux

Horaires : 9h – 17h

Déjeuner à la charge des stagiaires



C1

**GÉRER LES SITUATIONS DÉLICATES
ET PRÉVENIR LES CONFLITS
NIVEAU 1**

POUR TOUS

Lundi 4 et mardi 5 juin 2012

OBJECTIFS

- Permettre aux stagiaires de repérer et d'agir sur les différents éléments d'un conflit ou d'une tension
- Acquérir des réflexes en communication verbale, non-verbale et physique en situation conflictuelle
- Acquérir des compétences et des méthodes d'analyse permettant d'identifier les éléments déclencheurs des conflits
- Repérer chez autrui les indices (postures, langage corporel) présageant d'un passage à l'acte violent

CONTENUS

- La spirale de la violence
- Les principes d'une communication non-agressive
- Étude de cas
- Les situations de violence et d'agressivité rencontrées
- Les personnalités agressives
- Préparation d'un plan de progression individualisé

INTERVENANT

François Rabillon, formateur

DEVIS

Prix par personne pour les 2 jours :

500 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

LIEU

FJT Marie José

7 bis rue Duguay-Trouin, 75006 Paris

Horaires : 9h – 17h

Déjeuner à la charge des stagiaires

C1

**GÉRER LES SITUATIONS DÉLICATES
ET PRÉVENIR LES CONFLITS
NIVEAU 2**

POUR TOUS
ayant suivi le niveau 1, en 2011 ou en 2012

Mardi 9 octobre 2012

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences permettant d'identifier les éléments déclencheurs des conflits
- Connaître et maîtriser des méthodes d'analyse de situations conflictuelles
- Comprendre les différents éléments théoriques liés aux situations analysées

CONTENUS

- Présentation de la méthode d'analyse des situations
- Utilisation d'une étude de cas stagiaire
- Éléments théoriques

INTERVENANT

François Rabillon, formateur

DEVIS

Prix par personne pour la journée :

250 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation ou autre OPCA)

*Formation en opération groupée
Prise en charge directe par Uniformation*

OG-1

CADRE D'INTERVENTION DES FJT EN MATIÈRE D'HABITAT

ÉQUIPES DE DIRECTION

Mardi 19 juin 2012

OBJECTIFS

- Faire le point sur le cadre réglementaire qui s'applique aux FJT en matière d'habitat
- Évaluer l'adéquation entre les actions menées dans son FJT et les missions réglementaires des FJT

CONTENUS**Cadre réglementaire et évolution du secteur d'activité**

- CCH + CASF : une dialectique constitutive
- Loi Mlle : agréments, de la résidence à l'association
- Réservataires : la nouvelle convention APL
- DALO / SIAO : un environnement en mutation

Gestionnaire de résidence

La relation aux bailleurs : convention AORIF-URFJT

- Contrat de location
- Principe de redevance transparente
- PGR, etc.

Gestion locative, maintenance... : enjeux, identification des problématiques, outils disponibles

INTERVENANTS

- Un-e représentant-e de l'URFJT
- Florent Maillebeau, délégué à l'habitat, UNHAJ
- À confirmer : des représentant-e-s de la FNARS et/ou d'Emmaüs Habitat

DEVIS pour les adhérents Uniformation de moins de 50 salariés

Opération groupée = prise en charge directe des coûts par Uniformation

=> Aucun frais d'inscription à avancer par les structures

DEVIS pour les autres structures

Prix par personne pour la journée : 250 €

(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation)

LIEU

Résidence ALJT Parie-Diderot, 105 boulevard Diderot, 75012 Paris

Horaires : 9h – 17h

Déjeuner à la charge des stagiaires



*Formation en opération groupée
Prise en charge directe par Uniformation*

OG-2

**CADRE D'INTERVENTION DES FJT
EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF**

ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

Jeudi 18 octobre 2012

OBJECTIFS

- Connaître le cadre d'intervention des FJT en matière d'accompagnement socio-éducatif
- Replacer les actions socio-éducatives dans leur contexte réglementaire
- Évaluer l'adéquation entre les actions menées dans son FJT et les missions réglementaires des FJT

CONTENUS

FJT : un projet, une ambition

- Le projet pédagogique : le référentiel CNAF
- Le cadre des établissements médico-sociaux : loi 2002-2 (évaluation, droit des usagers)

Les publics

- L'accompagnement
 - o Action individuelle et action collective : les finalités
 - o Référentiel d'évaluation interne
- Les différents dispositifs : ASE, ALT, etc.
- Les publics spécifiques : mineurs, familles monoparentales, couples, etc.

INTERVENANTS

- Un-e représentant-e de l'URFJT
- Un-e représentant-e de la CNAF

DEVIS pour les adhérents Uniformation de moins de 50 salariés

Opération groupée = prise en charge directe des coûts par Uniformation
=> Aucun frais d'inscription à avancer par les structures

DEVIS pour les autres structures

Prix par personne pour la journée : 250 €
(possibilité de prise en charge intégrale par Uniformation)